

# Prise en charge scolaire des difficultés/troubles en langage oral et écrit

3 ECTS

### Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

### Semestre

Automne

### Horaire

Lundi 14:15 - 15:45

### Organisation du module

**BP53AP-p** Prise en charge scolaire des difficultés/troubles en langage oral et écrit

### Responsable du module

de Chambrier  
Anne-Françoise, UER PS  
anne-francoise.de-chambrier@hepl.ch

Ce module abordera d'une part le développement du langage oral, les difficultés ou troubles à ce niveau (trouble d'articulation, dysphasie...) et la prise en charge scolaire de ceux-ci. Il s'agira notamment de découvrir comment favoriser le développement langagier des élèves en classe, de savoir comment interagir avec un.e élève qui parle peu ou difficilement, et d'être plus au clair sur le moment auquel s'inquiéter du développement langagier d'un.e élève. D'autre part, ce module traitera de l'acquisition des compétences fondamentales en langage écrit, des troubles dans ce domaine (dyslexie, dysorthographe) et de la différenciation pédagogique requise en la matière. Il s'agira notamment de découvrir des pistes pour améliorer les performances des élèves rencontrant des difficultés en langage écrit et de passer en revue les aménagements visant à limiter leur impact.

### Compétences travaillées

4  
5  
7

### Thèmes et activités-clés

Repères de développement du langage oral.

Attitudes, activités et aménagements pour favoriser le développement du langage oral.

Repères d'acquisition du langage écrit et troubles du langage écrit (dyslexie, dysorthographe, "mauvais compreneurs").

Activités et aménagements pour renforcer le décodage, l'orthographe lexicale, la compréhension écrite et la production écrite.

### Modalités de travail

Présentation d'informations théoriques; activités en sous-groupes; lectures; visionnage de vidéo.

## Niveaux de maîtrise évalués

- Analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage (4)
- Guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage (4)
- Prendre en compte la diversité des démarches des élèves (4)
- Détecter les problèmes d'enseignement apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier (4)
- Détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations (5)
- Concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves (7)
- Collaborer à la conception et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap (7)
- Dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes (7)

## Évaluation formative

Des situations-problèmes ressemblant aux questions d'examen seront données à traiter en sous-groupes et suivies de mises en commun et de feedbacks de la formatrice.

## Évaluation certificative (pour la session de janvier 2024)

Examen écrit sur table

Examen sur table de 2 heures lors de la session d'examen, avec droit aux supports du cours.

À partir de la description de situations d'élèves:

- répondre aux questions posées
- analyser les difficultés rencontrées
- proposer des activités/démarches pour y remédier.

## Ouvrages de base

Une bibliographie sera distribuée au premier séminaire.